

Paris, le 23 janvier 2013

COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

Une Autre Douane

L'intersyndicale des douanes réunie ce jour à Paris a pris acte de l'extrême gravité de la situation née de la lettre de cadrage ministérielle du 12 décembre 2012 relative à la présentation du plan stratégique Douane 2018 (PSD2018).

Les organisations syndicales ne peuvent participer, tant au plan national que local à un processus de simple consultation sur l'élaboration d'un projet qui repose sur l'hypothèse implicite de la suppression de plus de **400 emplois par an**.

Dans le but de préserver le service public douanier, l'intersyndicale propose une démarche alternative ambitieuse.

Les axes de cette dernière sont :

1. **La convocation d'États généraux de la Douane.** Il s'agit de créer les conditions d'un véritable débat public sur l'efficacité de l'intervention de la Douane en matière de contrôle de la loyauté et de la régularité des échanges, de sauvegarde et de protection des populations et de lutte contre la fraude et les trafics illicites.
2. Dans l'attente des résultats de ces États généraux, la **demande d'un moratoire sur :**
 - les suppressions d'effectifs,
 - les fermetures de site et/ou de structures,
 - la baisse des crédits de fonctionnement.

La conséquence pratique de cette démarche se traduit, jusqu'à la publication des actes des États généraux par :

1. **Le boycott de tout comité technique de réseau.**
2. **Le boycott des deux prochains groupes de travail nationaux relatifs au plan stratégique Douane 2018.**
3. **Le boycott des CTS-DI et des groupes de travail interrégionaux et régionaux dès lors qu'un des points de l'ordre du jour soumis au vote est relatif à la fermeture d'un service.**
4. **Le boycott des groupes de travail locaux dédiés spécifiquement au PSD.**

Ce communiqué ouvre donc le chantier des États généraux impliquant les utilisateurs du service public douanier. Des communiqués ultérieurs apporteront des précisions quant à la méthode et au calendrier des travaux de ces États généraux.

La prochaine réunion de l'intersyndicale est fixée au mercredi 6 février 2013.

L'intersyndicale douanière nationale